

20.01.2025 | ABONNÉS POLITIQUE - CHENAY



Des travaux à la mairie et au cimetière à
Chenay

la Nouvelle
République.fr

Des travaux à la mairie et au cimetière à Chenay



Nicole Née a regretté le manque de civisme de certains Chenaïsiens concernant le tri des gros cartons d'emballage, en réitérant son message : « Trions, valorisons, recyclons ».

© (Photo NR)

Par RÉDACTION

Publié le 20/01/2025 à 16:53, mis à jour le 20/01/2025 à 16:53

Vendredi 17 janvier 2025, les habitants de Chenay se sont déplacés en nombre à la salle des fêtes, pour assister aux vœux de Nicole Née.

La maire de la commune a évoqué les événements 2024, regrettant les incertitudes liées à la politique nationale, tout en se félicitant de la proximité apportée aux habitants par la mairie, porte d'entrée des services publics.

En 2024, les recettes de fonctionnement se sont élevées à 576.966 €, face à 477.428 € de dépenses. L'année passée a vu l'achèvement des travaux de la mairie, du RP des Bourdelières, des classes de l'école. De gros investissements ont été engagés pour le remplacement de matériel d'entretien communal ou du Sivu Chey-Chenay-Septvret.

Début des travaux d'extension du cimetière

Pour 2025, plan à l'appui, Nicole Née a présenté le projet d'extension du cimetière, après deux ans de procédures administratives, pour un début des travaux ce jeudi : « Ce projet, autofinancé par la commune, s'élève à 163.963 €. Des aides du Département et de la préfecture, sont attendues à hauteur de 60 %. »

L'élue a également annoncé le début « des travaux d'accessibilité de la mairie au premier trimestre 2025, avec l'installation d'une rampe d'accès. Le syndicat d'eau de Lezay va s'unir au Sertad qui couvre la communauté niortaise, celle du Haut Val de Sèvre et Mellois en Poitou. Une équipe technique restera basée à Lezay. La collecte et le tri des déchets, notamment celui des gros cartons, pose problème. J'en appelle au civisme de chacun : triions, valorisons, recyclons. »

Nicole Née a enfin évoqué le Plan communal de sauvegarde (PCS), réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour la gestion du risque en cas d'événement majeur naturel, technologique ou sanitaire. Sept zones ont été définies dans la commune, chacune dotée d'un élu et d'un habitant référents. Le PLUi-H établi au niveau de Mellois en Poitou a été présenté aux habitants, qui pourront en savoir plus en visitant l'exposition présentée dans la galerie d'Intermarché à Lezay, du 21 au 26 janvier.